

BOURSE DECLICS JEUNES DE LA FONDATION DE FRANCE - AIDE AUX PROJETS

La bourse Déclics jeunes de la Fondation de France permet :

- aux jeunes de 18 à 30 ans,
- de nationalité française ou étrangère (mais résidant en France et justifiant d'une bonne connaissance de la langue française),

de réaliser leur projet dans des secteurs variés : action sociale, culture, humanitaire, scientifique, artisanat...

Sont exclus de ces projets, ceux ayant trait aux études, formations ou validation de diplômes, stages obligatoires d'études, de sport.

Peu importe leur niveau d'études ou leur formation et du domaine choisi, ils doivent privilégier les projets tournés vers les autres, avec une dimension altruiste ou qui relèvent de l'intérêt général.

L'aide se situe entre 3 000 et 8 000 euros, versée en deux fois :

- 70 % à la suite de l'annonce des résultats
- puis 30% à la réception d'un rapport d'avancement du projet, un cofinancement est conseillé mais non obligatoire.

https://www.fondationdefrance.org/fr/declics-jeunes-un-concours-pour-soutenir-les-jeunes-vocations

Fondation de France:

5 rue de Tournai 59200 - Tourcoing

https://www.fondationdefrance.org/fr/en-region